

E.P.A.G.



Ecole de Pilotage Amaury de la Grange - Aérodrome - 59660 MERVILLE

Tél : 03 28 42 94 49 Fax : 03 28 42 94 10

<http://www.iaagepag.com> Email : epag@iaagepag.com

QUALIFICATION DE CLASSE M.E.P.BE58

Formation avec expérience préalable

Homologation DGAC n° 8-0136 DCS/PN/FOR du 18/01/2008

Déclaration d'existence de Formation Professionnelle Continue n° 3159 013 5159

CONDITIONS D'ADMISSION EN STAGE

- être titulaire d'une licence PPL ou CPL en état de validité
- totaliser au moins 70 H de commandant de bord avion

OBJECTIFS

- Connaître les limitations
- Savoir utiliser la documentation
- Piloter l'avion sur des trajectoires à vue en conditions normales et dégradées
- Traiter de la dissymétrie
- Gérer le vol après diverses pannes
- Savoir traiter la panne moteur après le décollage
- Savoir traiter la panne moteur avant la rotation et la procédure arrêt décollage

FORMATION PRATIQUE

- | | |
|----------------------------|-----------|
| - Cours théoriques | 14 heures |
| - Vol Double Commande BE58 | 6 heures |

Nota : Conformément au JARFCL 1-261 cette formation MEP est nécessaire à l'entrée en stage IR modulaire

Durée approximative de la formation : 2 semaines

Calendrier des stages : nous consulter

-
- 1) Le projet de devis ne constitue en aucun cas un document contractuel.
 - 2) Le contenu de la formation pourra être révisé en fonction des résultats, après décision conjointe du stagiaire et de l'école.
 - 3) **Les tarifs indiqués incluent l'instruction, ainsi que les taxes d'atterrissage et de carburant.**
 - 4) **Le temps consacré par les instructeurs aux briefings et débriefings n'est pas facturé.**
 - 5) L'EPAG se réserve le droit de modifier sans préavis ses tarifs en cas de variation des coûts de carburant.
 - 6) **Le coût de la formation sera facturé au candidat en fonction du tarif en vigueur à la date de son inscription.**
 - 7) Les tarifs indiqués excluent le coût de la documentation nécessaire à la formation pratique (carnet de vol, cartes 1/500 000, cartes Jeppesen,...) ainsi que l'hébergement, la restauration, les déplacements des stagiaires.
 - 8) Tenue correcte exigée : chemise blanche, pantalon sombre, cravate (offerte)

